

## La policière, l'attestation, et "les gens comme ça"

En venant consulter sa psychiatre, un patient au RSA écope d'une amende de 135 euros pour avoir "mal rempli" son attestation de sortie. Témoignage circonstancié du médecin qui dénonce une police autoritaire.



Une opération de contrôle des attestations de sortie par la police, à Marseille le 17 mars. Photo Patrick Gherdoussi pour Libération

### La policière, l'attestation, et "les gens comme ça"

**Tribune.** Mardi 24 mars, début de la deuxième semaine de confinement. Les choses se sont accélérées, la vie n'est plus du tout la même. La rumeur du monde, valse étourdissante de chiffres lugubres et d'images de panique, contraste avec le temps, magnifique, lumineux, du printemps qui émerge.

Hier soir, Edouard Philippe a annoncé des mesures plus drastiques, des autorisations de sortie plus restreintes. Désormais, pour aller chez le médecin, il faudra y être convoqué. Je suis médecin, je suis psychiatre, psychanalyste. Je reçois essentiellement des adolescents, des jeunes adultes. Ils viennent en séance une fois par semaine, parfois depuis plusieurs années. Il n'est pas question d'arrêter le travail entamé car, virus ou pas, la dépression qui lui préexistait n'a pas disparu pour autant, ni l'angoisse, ni les difficultés relationnelles avec les parents, le petit ami, l'existence simplement.

Chacun vit le confinement à sa façon, et pour cela, j'ai proposé de poursuivre la psychothérapie en présentiel autant que possible, sinon par téléphone, mais il est parfois compliqué pour un adolescent, de s'isoler pour téléphoner, surtout lorsque tous les membres de la famille sont présents au domicile.

Les jours confinés peuvent être rudes, entre les exigences scolaires sans aucune des compensations habituelles (voir les amis, discuter, rêvasser dans le climat si particulier du lycée, de l'université), la présence des parents en permanence, les nerfs à fleur de peau des proches à supporter. Ce qui semblait être une grande liberté (le temps pour faire des choses qu'on ne fait jamais...) finit par ressembler à une certaine aliénation régie par l'impératif de "profiter" de ce temps, alors qu'on ne sait plus bien quoi en faire puisqu'il ne manque pas.

Mardi matin, le premier patient arrive. Il est très angoissé. Il a appris une nouvelle particulièrement déstabilisante le matin même et il vient de se faire verbaliser lors d'un contrôle de police à 50 mètres du cabinet : son attestation de sortie était mal remplie. Il est inquiet, il est au RSA, il vit dans un logement social, il pense aux 135 euros. Je l'aide à s'apaiser puis je lui propose d'aller voir l'agent qui l'a verbalisé pour attester de la véracité de ses dires, à savoir que son déplacement, à plus d'un kilomètre de son domicile, était justifié par un rendez-vous médical. Je me munis de mon caducée car j'ai perdu ma carte de médecin il y a quelques années. Je n'utilise jamais ce caducée, n'ayant pas de véhicule, je l'ai retrouvé sous une pile de papiers lors d'une tentative de grand rangement favorisé par le confinement.

Je me présente à l'agent, lui expliquant que je suis le médecin avec qui le jeune homme verbalisé avait rendez-vous, souhaitant ainsi attester de sa bonne foi. Elle me répond :

*"Non mais vous avez vu comment elle est remplie son attestation ?"*

Elle est manuscrite, et mon patient, par égarement, avait coché deux cases, la raison de santé et l'exercice physique. Je reconnais tout cela et c'est le motif de ma présence, clarifier et justifier le déplacement, c'est-à-dire l'objet de l'attestation. L'agent n'en a cure :

*"Si tout le monde commence à faire comme ça ! C'est bon, il suffit de cocher une case."*

J'avais prévenu mon patient (*"nous ferons profil bas de toute façon"*) et j'explique à l'agent qu'il s'agit d'un patient qui vient consulter un psychiatre, il est donc dans un moment de fragilité et il lui a été compliqué de remplir l'attestation. Elle me rétorque :

*"Vous êtes en train de dire que les gens comme ça, qui vont voir un psychiatre, ne sont pas capables de remplir cette feuille !"*

## Une discussion impossible

Par naïveté sans doute, et parce que je considérais la démarche légitime, je suis saisie par l'absence absolue de discussion possible, la condescendance méprisante envers les patients. Le verdict est évidemment sans appel, rien à faire,

*"Je fais mon travail".*

Je suis tellement sidérée par cette phrase que j'ai un mouvement de recul, je demande par la même occasion à l'agent de bien vouloir respecter la distance de sécurité, et également de me parler correctement. J'aurais dû m'y attendre, elle me répond :

*"C'est à vous de me parler correctement."*

Je me résigne, mais avant de partir, je lui demande son RIO, elle dit d'abord,

*"bien sûr vous pouvez l'avoir !" puis se ravise "et puis non, vous me parlez tellement mal, je ne vous le donnerai pas !"*

Elle ne m'a pas touchée, elle ne m'a pas insultée, mais il y a une telle violence dans son attitude, dans son refus, dans son autorité injuste, que je finis par m'adresser à l'un des deux agents qui l'accompagnent, et qui reste silencieux,

*"Comment pouvez-vous laisser faire cela ?"*

Il ignore ma question. Je repars avec mon patient.

La séance, puis les autres séances de la matinée s'enchaînent. Cette sortie, venir voir son psychiatre, constitue pour une majorité de patients l'unique déplacement en extérieur de la semaine. Certains expriment une grande culpabilité, ils disent que c'est un luxe de pouvoir venir consulter, de pouvoir parler car *"ce n'est rien à côté de ce qui est en train de passer, le virus"*.

Alors même que divers symptômes sont en recrudescence dans ce contexte anxiogène de pandémie et de confinement (les affects dépressifs s'accroissent et avec eux le risque suicidaire, les rituels de compulsion se renforcent, les troubles du sommeil sont en recrudescence, l'angoisse se durcit...), les patients s'en veulent de vouloir se soigner et la police punit pour une attestation mal remplie ! J'en ai le vertige.

C'est le début de l'après-midi. J'écoute mon répondeur professionnel. Il y a un message d'un commandant de police. Il me demande de le rappeler suite à mon "attitude" lors d'un contrôle. Je le rappelle. Il me demande de "raconter" ce qui s'est passé. Je le fais. Il me dit:

*"Mais vous êtes très calme, ce n'est pas du tout ce qu'on m'a rapporté de vous. On m'a dit qu'une médecin hystérique est venue en brandissant son caducée s'en prendre à un agent."*

Je répète, en effet calmement, que je venais simplement attester du motif de déplacement de mon patient, venu voir son psychiatre, et verbalisé d'une amende de 135 euros alors qu'il est au RSA, pour une attestation mal remplie.

*"Oui enfin nous, des gens bizarres comme ça, on en voit tout le temps !"*

Il ne semble absolument pas mesurer la véhémence de son propos.

Je comprends, au fil de la conversation, que ce n'est pas d'une verbalisation insensée et abusive dont il s'agit, mais de mon attitude "incivique" car j'aurais "utilisé ma fonction comme d'un Graal pour circuler !"

Devant l'insistance, la discussion impossible, je me sens dans l'obligation de m'excuser puisque je me suis mal "comportée".

Je finis par raccrocher, épuisée, triste et en colère.

Je savais bien ce mépris de l'autre, autoritaire et jouissif, exercé par la police, mais son effet délétère est encore amplifié par le confinement, la façon dont il a été imposé, le langage employé pour le justifier, les moyens mis en œuvre pour le faire respecter.

Sopheara Lum psychiatre à Rennes